

Semaine Européenne de la Vaccination du 24 au 30 avril 2019 Les premiers résultats de l'obligation vaccinale

La Semaine Européenne de la Vaccination (SEV) se déroulera du 24 au 30 avril prochain. Cet événement est un temps fort pour l'ARS Martinique qui rappelle que la vaccination est la prévention la plus efficace contre de nombreuses maladies infectieuses. Ce constat simple et indéniable est au cœur de la campagne « *La meilleure protection, c'est la vaccination* », lancée par le ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France. La semaine de la vaccination est un moment privilégié pour l'Agence régionale de Santé et ses partenaires qui iront à la rencontre des habitants pour les informer et répondre à leurs interrogations sur les vaccinations. C'est également l'occasion d'observer des premiers résultats encourageants des 11 vaccinations obligatoires du petit enfant en Martinique. La couverture vaccinale des nouveau-nés progresse, de même que les perceptions positives de leurs parents sur les bénéfices des vaccins. Les pouvoirs publics, l'ARS, les partenaires nationaux, les professionnels de santé et de la petite enfance restent mobilisés ensemble et dans la durée pour expliquer à chaque parent ces vaccinations obligatoires et les rassurer sur l'efficacité et la sûreté des vaccins.

La Semaine européenne de la vaccination s'installe dans la région

Dans la continuité des actions en faveur des vaccinations, le Ministère des Solidarités de la Santé et Santé publique France lancent pour la première fois en France une grande campagne nationale de promotion de la vaccination. Sur un ton positif et mobilisateur, le thème « *La meilleure protection c'est la vaccination* » rappelle qu'il s'agit du moyen de prévention le plus efficace et le plus sûr contre de nombreuses maladies infectieuses potentiellement graves telles que les méningites, la rougeole, la coqueluche et le tétanos. La campagne a pour objectifs de réaffirmer les bénéfices de la vaccination en vue de renforcer la confiance. Elle s'adresse à toute la population, en particulier aux parents de jeunes enfants. Elle s'appuie sur les professionnels de santé, sera diffusée à la télévision du 21 avril au 11 mai et visible sur le web, les réseaux sociaux et dans la presse nationale et régionale. En amont de son lancement, les professionnels de santé de la région, acteurs indispensables de la vaccination, ont été associés et ont reçu un courrier leur présentant la campagne de communication, ses enjeux, ses objectifs et les ressources dont ils disposent pour la relayer.



En Martinique : la meilleure protection...c'est la vaccin'action

À l'occasion de la SEV, l'Agence Régionale de Santé et ses partenaires (Santé Publique France, la CTM, la CGSS, la Ville de Fort-de France, l'IREPS, l'ensemble des Professionnels et acteurs de santé) vous donnent rendez-vous du **24 au 30 avril** pour des actions de sensibilisation. Ces événements ont pour but d'informer les martiniquais sur les vaccinations à travers des stands informatifs. Les carnets de santé et de vaccination pourront également être vérifiés // et des vaccinations sur place pourront être proposées. (Retrouvez le planing de la manifestation sur le site de l'ARS Martinique : www.martinique.ars.sante.fr)

En parallèle de ces actions terrains une campagne de communication régionale sera relayée à partir du 24 avril afin d'informer la population sur l'efficacité et la sûreté des vaccins. Les martiniquais seront sensibilisés via une campagne télévisée, radio et cinéma, ainsi que sur les réseaux sociaux.

La confiance dans la vaccination progresse chez les Français et reste forte chez les professionnels de santé

La nécessité de faire reculer les maladies infectieuses a conduit les pouvoirs publics à étendre l'obligation vaccinale chez les enfants de moins de 2 ans. Pour les nourrissons nés à partir du 1^{er} janvier 2018, les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'*haemophilus influenzae b*, l'hépatite B, le

méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole sont obligatoires avant l'âge de 2 ans. **Un peu plus d'un an après sa mise en œuvre, la quasi-totalité (95%) des parents d'enfants nés en 2017 et en 2018 ont entendu parler de ces nouvelles obligations et deux tiers déclarent y être favorables.** Les perceptions et opinions des jeunes parents sur la vaccination et ses bénéfices progressent positivement. Cela peut s'expliquer par les efforts de communication déployés par les pouvoirs publics, les partenaires nationaux et les professionnels de santé et de la petite enfance. Toutefois, si 95% a entendu parler de cette loi, près de la moitié ne la connaît pas dans le détail (47%). L'information et la pédagogie doivent donc se poursuivre à long terme pour expliquer ces nouvelles obligations et rassurer les parents sur la sûreté et l'efficacité des vaccins concernés.

L'adhésion des professionnels de santé à la vaccination et aux nouvelles vaccinations obligatoires est également élevée. Selon une enquête menée par internet aux mois de février et mars 2019 auprès de 758 médecins généralistes, la proportion de ces professionnels favorables à la vaccination en général atteint 99%. **Quant à l'élargissement des obligations vaccinales, elle est perçue de manière positive par 75 % des médecins généralistes. De même, la quasi-totalité des pédiatres répondants à une enquête menée par l'Association française de pédiatrie ambulatoire (AFPA) considère les vaccinations obligatoires comme positives (96%),** ayant facilité leur relation avec les parents (77%) et diminué la réticence des parents vis-à-vis de la vaccination (69%).

Des premiers effets positifs des obligations vaccinales sur la protection de la population de Martinique

Santé publique France a comparé les couvertures vaccinales à 7 mois des nourrissons nés entre janvier et mai 2018, avec celles des nourrissons nés entre janvier et mai 2017, pour les vaccinations contre la coqueluche, l'Haemophilus influenzae de type b, l'hépatite B, le pneumocoque et le méningocoque C. La couverture vaccinale contre ces maladies infectieuses a connu une nette amélioration en Martinique avec :

- ✓ **+30,8 points de couverture vaccinale de la 1^{ère} dose du vaccin contre le méningocoque C.**
Elle est passée de 13,9 % en 2017 à 44,7 % en 2018. Cette amélioration de la couverture vaccinale a très vraisemblablement contribué à la diminution de l'incidence des infections invasives dues à ce germe, de -38 % en France entre 2017 et 2018. La baisse est particulièrement visible chez les nourrissons âgés de moins de un an.
- ✓ **+1,6 points pour l'utilisation du vaccin hexavalent** (diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, hépatite B et infections à Haemophilus influenzae de type b).
Le pourcentage d'utilisation est passé de 97,7% en 2017 à 99,3% en 2018.
- ✓ **+2,4 point de couverture vaccinale de la 1^{ère} dose du vaccin contre le pneumocoque.**
Elle est passée de 96,6% en 2017 à 99,0% en 2018.

Néanmoins, une population insuffisamment protégée contre certains risques infectieux

La couverture vaccinale du vaccin HPV-1-dose chez les jeunes filles de 15 ans nées en 2003 est faible et très en-deçà des objectifs de 95% : 10,9% versus 11,2% chez les jeunes filles nées en 2002. Une attention toute particulière doit être portée sur la vaccination de cette population cible.

De même, la vaccination anti-rougeoleuse, bien qu'ayant significativement progressé entre 2016 (77%) et 2017(83,7%), telle qu'estimée chez les enfants de 24 mois est insuffisante pour garantir l'élimination de la maladie.

L'Agence régionale de santé de Martinique, Santé publique France et ses partenaires restent mobilisés ensemble et dans la durée pour restaurer la confiance des Français dans la vaccination. Professionnels de santé et de la petite enfance : tous sont mobilisés au quotidien dans la lutte contre les maladies infectieuses. Leur soutien est essentiel pour promouvoir la vaccination et améliorer la protection collective contre des maladies potentiellement graves. Cette campagne doit les y aider, tout en facilitant le dialogue avec les patients.

Pour en savoir plus :

- > Dossier de presse
- > Bulletin de santé publique national ; bulletins régionaux
- > Toutes les informations sur les vaccinations sont à retrouver sur vaccination-info-service.fr www.martinique.ars.sante.fr

Contacts presse

Santé publique France Antilles - Frédérique Dorleans : 0696.39.42.69
Agence Régionale de Santé Martinique - Stéphanie Charles 0696.23.68.63